

# Les emplois des salariés en situation de handicap menacés par une réforme

Une réforme redéfinit le fonctionnement des entreprises adaptées (EA). Pour les professionnels, cela pourrait faire basculer les travailleurs handicapés dans la précarité. Un constat alarmant, d'autant plus que leur taux de chômage est actuellement deux fois supérieur à la moyenne nationale.

**CALAIS.** Ce sont dans les locaux de l'AFAPEI (association au service des personnes en situation de handicap mental et de leur famille) du Calaisis, qu'était annoncée la venue, lundi matin, de Thibaut Guilluy, président du CNIÉ (Conseil national de l'inclusion par l'emploi). Il devait échanger avec les différents acteurs du territoire sur la problématique de la réforme des entreprises adaptées. Les responsables de l'entreprise ELAN du littoral, les dirigeants des EA de la région ainsi que le GEAC62 auront malheureusement fait le déplacement pour rien : le conseiller ne s'est finalement pas rendu à cette réunion. Indigné par cette situation, Frédéric Descamps, directeur général de l'AFAPEI du Calaisis, a tout de même tenu à faire part de la situation.

**« OBJECTIF LOUABLE MAIS QUI NE PEUT S'APPLIQUER »**  
Cette réforme vise à réduire les aides aux postes et à se caler sur



L'entreprise adaptée ELAN du littoral emploie une trentaine de salariés en CDI.

le modèle d'insertion « classique ». Avec ces nouvelles mesures, le gouvernement souhaiterait que chaque travailleur handicapé puisse retourner, à

terme, en milieu ordinaire. « Un objectif louable mais qui ne peut s'appliquer dans la réalité », explique Frédéric Descamps, qui précise qu'il est très rare qu'une

personne handicapée guérisse. L'entreprise adaptée calaisienne ELAN du littoral, qui emploie en CDI une trentaine de personnes à déficience intellectuelle, bénéficie

des aides aux postes de l'État. Elles lui permettent de mettre en place un management et un équipement adaptés. Anthony, 46 ans, travailleur handicapé et salarié depuis 2008, explique qu'il a trouvé une stabilité professionnelle grâce à cette structure.

**« Mon handicap ne me donne pas la possibilité de travailler sans accompagnement. »**

« J'ai déjà travaillé en milieu ordinaire mais par petits contrats, déclare l'employé. Mon handicap ne me donne pas la possibilité de travailler sans accompagnement. » Selon les dirigeants des EA locales, cette réforme à contresens pourrait avoir des conséquences sociales dramatiques. ■ N. L. (CLP)

## CALAISIS EXPRESS

### UN DERNIER HOMMAGE RENDU À NOTRE ANCIEN CONFRÈRE PIERRE COOLOS AUDRUIQ.

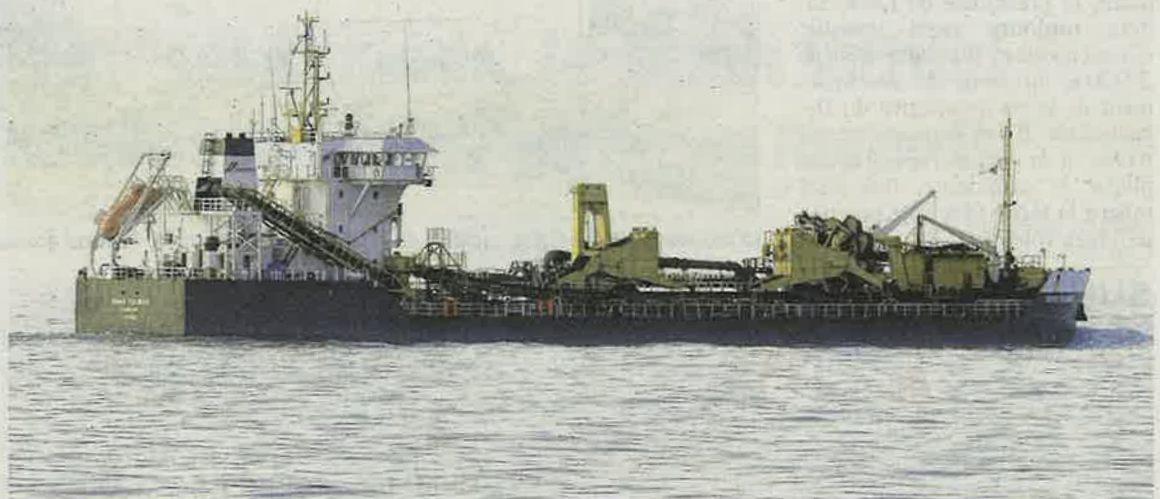
Nombreux ont été ses amis et les habitants de communes rurales du Calaisis et de l'Audomarois présents hier matin dans le nouveau cimetière d'Audruicq pour rendre un dernier hommage à notre confrère Pierre Coolos, ancien journaliste de *La Voix du Nord*, qui nous a quittés en fin de semaine dernière (notre édition de samedi). Parmi eux, une délégation de la confrérie de la volaille de Licques dont le défunt était membre actif en qualité de journaliste mais aussi de dessinateur pour la réalisation des affiches de la fête de la dinde notamment. Une délégation de l'Union nationale des combattants d'Audruicq avec son porte-drapeau était également présente à cette cérémonie.



### LE DÉPUTÉ PIERRE-HENRI DUMONT PERSISTE ET SIGNE CONTRE LE CETA

**7<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION DU PAS-DE-CALAIS.**  
Le député Pierre-Henri Dumont a confirmé, dans un communiqué envoyé hier, avoir voté « contre la ratification du traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (CETA) ». Le député s'était déjà clairement positionné contre, dans nos colonnes. Le communiqué précise notamment : « Le député du Calaisis appelle à arrêter de faire de l'agriculture la seule monnaie d'échange de nos accords commerciaux. En 2023, nous importerons en France plus de produits agricoles que nous en exporterons. Cela nous obligera alors, pour nourrir les Français, à accepter des produits qui ne respectent pas nos normes de productions. » Controversé, le traité de libre-échange a été autorisé par l'Assemblée nationale, hier. Retrouvez notre article complet en page 33 (France, monde).

## « Vu dans le détroit » : un navire qui puise le sable au fond de la Manche



**LITTORAL.** Quel est cet étrange bateau que l'on voit tourner régulièrement au sud du détroit ? C'est la *Sand Falcon*, une drague aspiratrice qui œuvre pour le groupe Cemex. Son principe : elle vient prendre le sable du fond de la mer pour le débarquer ensuite dans des ports afin de satisfaire les entreprises du bâtiment ou

du BTP. Construite en 1998 aux Pays-Bas, elle est longue de 120,20 m et large de 19,50 m, pour un tirant d'eau de 7,8 m. À l'origine, elle ne mesurait que 100 m mais elle a été allongée en 2004. Ce navire peut draguer le sable à une profondeur maximale de 33 m grâce à une élingue de 85 cm

de diamètre. Il est doté de puits qui ont une capacité de 5 022 m<sup>3</sup>. Pour décharger son sable, la *Sand Falcon* dispose d'un convoyeur atteignant 2 000 t/h. Motorisée par deux Wärtsilä (moteurs marins) de six cylindres en ligne développant 4920 kW, elle peut naviguer à 12,5 nœuds. ■

MARC OTTINI (CLP)